



Information sur mon employe

Par **nath11**, le **26/08/2015 à 10:19**

Bonjour,

Je travail pour un groupe de cuisine de collectivité dans la santé. Je suis employé polyvalent de restauration. Je fais le même travail que mon collègue qui est cuisinier est-ce normal? Quand je demande à mon chef de secteur quel est la différence entre mon collègue et moi puis qu'il a fait le travail, il me répond ça veut dire ce que cela veut dire. Que puis-je faire? pour que cela change sachant que ma fiche de poste ne correspond en rien au travail que j'effectue chaque jour?

Par **P.M.**, le **26/08/2015 à 11:24**

Bonjour,

Vous pourriez faire revaloriser votre qualification par rapport aux fonctions réellement occupées éventuellement jusque devant le Conseil de Prud'Hommes en fournissant les éléments nécessaires...

Par **HCavocat**, le **26/08/2015 à 18:46**

Bonjour,

Avant la saisine du CPH, je vous conseille tout de même d'écrire une lettre RAR à votre employeur (si vous voulez persister dans votre démarche), afin d'une part d'officialiser votre demande formulée à l'oral et d'avoir, peut-être, une réponse écrite en retour de celui-ci qui vous indiquerait les raisons de la distinction opérée.

Pour donner plus de poids à votre lettre, vous pouvez vous faire aider par un élu de votre entreprise, d'un syndicat ou d'un avocat de votre région.

Par **P.M.**, le **26/08/2015 à 19:25**

Bonjour,

Il n'a jamais été question de saisir directement le Conseil de Prud'Hommes par la formulation de la réponse, la personne qui vous aurait conseillé n'est pas forcément à citer dans votre

lettre à l'employeur qui pourrait être aussi remise en main propre contre décharge ou transmise par voie électronique et vous pourriez aussi vous faire aider par un Représentant du Personnel non élu, s'il y en a dans l'entreprise...